

## Je n'arrive pas à me reconvertis

Par **geraldine34**, le **24/06/2015 à 21:22**

Bonjour,

Je voudrai me réorienter en gestion locative ou en gestion de patrimoine immobilier.

Je suis en reprise d'études. Avant j'ai travaillé comme assistante au service actes courants chez des notaires.

Je postule en gestion locative pour faire un Master en immo professionnel en alternance et mon expérience ne les intéresse pas au motif qu'elle serait trop "juridique".

Ma formation j'ai regardé c'est le même descriptif en termes de compétences pratiques que ds le BTS (sauf pr 1 module de compta).

Comment faire pr les convaincre de me laisser débuter et de me former en Master par alternance ? Est ce que l'âge est un frein (+ de 26) ? le fait d'être atypique dérange ?

En fait je regrette de ne pas avoir fait de licence pro mais qd je me suis reconvertis j'ai voulu gagner du temps et j'ai validé mes acquis dc j'ai été direct en L3 en enjambant les 2 premières années. Mais elle est générale et dc intéresse pas.

J'ai aussi l'impression que comme j'ai travaillé sans diplôme au départ, les gens ne reconnaissent pas mon expérience (je rédigeais des actes de ventes, promesses, DIA, procurations, divorces, régimes mat, licitations, successions) ds un poste mixte pendant 4 ans. J'ai aussi fait un stage au service actes courants et de l'intérim sur un projet de portefeuille immobilier. Je faisais des tâches "comptables" genre soldes de compte, réclamation de soldes débiteurs, paiements comptables genre OPHLM, etc.

J'ajoute qu'une amie a été clerc aux ventes pendant 10 ans et a voulu se recycler ds le notariat et les gens lui disent tous non. Pourtant ce diplome est + qualifié que le BTS.

Je n'ai pas envie de redescendre en BTS car je viens de grimper en Licence et j'ai déjà une formation d'assistante juridique. Dc comment je fais pr qu'on me laisse débuter ? car même avec un master générale par ex en immo je manquerai tjs d'expérience "exactement similaire".

Merci de votre avis.